



## banque de france dossier refuse

Par **cglux**, le **22/05/2009** à **17:06**

Bonjour,

tout d'abord je tiens à m'excuser si mon problème n'est pas posté dans la bonne catégorie. Ensuite, je vous remercie à l'avance de bien vouloir me conseiller!

Mon problème est tellement grand, que je ne sais où commencer! Je vais tenter de le rédiger par ordre chronologique.

En 2007 nous avons (mon ex petite amie et moi) contracté un crédit immobilier (270 000 euros) pour une construction d'une maison. En 2008 nous avons contracté plusieurs autres prêts pour pouvoir finaliser cette maison. De fait, nous nous sommes surendettés. Depuis, nous sommes séparés et mis la maison en vente. De plus nous avons déposé un dossier de surendettement à la Banque de France. Je dois préciser que je suis ou plutôt j'étais accro au jeu de hasard comme le casino, et que en 2004 j'ai suivi une thérapie de 6 mois (hospitalisée en clinique) concernant ce problème. En 2005, 2006, et 2008 j'ai refait une thérapie concernant un problème post-traumatique. De plus, j'ai fait une rechute en 2008 concernant la dépendance au jeu (d'où également ces emprunts). J'ai en tout et pour tout des crédits et retards de paiements de l'ordre de 350 000 euros à payer. Je reçois une invalidité de 2 000 euros net par mois (payés par la Caisse des Pensions au Luxembourg sur un compte luxembourgeois), je me suis marié cette année au mois d'avril et ma femme est sans emploi. Je rembourse un crédit de 500 euros (à mes parents) et par conséquent je n'ai plus payé mes emprunts depuis 3 mois. Ces crédits ont tous été faits avec mon ex petite amie qui a elle aussi signé et déposé un dossier de surendettement. Au mois de décembre je suis tombé dans une dépression et j'ai dû partir de mon entourage. J'ai vendu ma voiture, déposé 10 000 euros sur notre compte bancaire pour payer le découvert qui était de l'ordre de 9 000 euros et ai payé le voyage en République Dominicaine avec ma visa.

Donc, la Commission de la Banque de France a averti par recommandation mes parents et autres organismes de crédit, que mon dossier est refusé, pour les motifs suivants:

-insolvabilité organisée

-documents ne prouvant pas ma bonne foi

-que je ne sais pas gérer mon argent (sur ce point ils ont tout à fait raison).

Quand à mon ex petite amie, son dossier a été jugé recevable, alors qu'elle a donné les mêmes papiers que moi.

Que puis-je faire? Que risque-t-il de m'arriver? Pourquoi mauvaise foi (alors que je leur ai demandé uniquement de me laisser le temps de vendre la maison afin de pouvoir payer mes dettes, car je veux bien sûr les payer)? Merci